

[justice](#)

## Marina : La Voix de l'Enfant va porter plainte contre X

L'association La Voix de l'Enfant va "déposer plainte contre X" à l'issue du procès devant la cour d'assises de la Sarthe des parents de Marina

ChT avec AFP

Publié le 25/06/2012 | 14:44, mis à jour le 25/06/2012 | 14:46



© crédit photo : Jean-François Monier AFP

C'est ce qu'a annoncé lundi, lors de sa plaidoirie, l'avocat de l'association, Me Francis Szpiner.

L'association entend ainsi s'attaquer aux institutions, estimant que celles-ci n'ont pas joué leur rôle pour prévenir le drame. L'association n'avait pas voulu déposer cette plainte avant le procès des parents pour ne pas interférer dans celui-ci, a expliqué l'avocat.

"L'affaire Marina est une affaire exemplaire", a-t-il souligné. "Un peu de compétence, un peu d'humanité, un peu de curiosité auraient peut-être changé la face des choses", a dit Me Szpiner.

Eric Sabatier et Virginie Darras, âgés de 40 et 33 ans, parents de cinq enfants en commun (dont Marina et une petite fille née en prison), comparaissent depuis le 11 juin pour actes de tortures et de barbarie sur mineure de moins de 15 ans ayant entraîné la mort. Ils encourent la réclusion à perpétuité.